



# RIZ TRIO BIOLOGIQUE

## Fiche technique

Description du produit:	Mélanges de riz issus de l'agriculture biologique.	
Code article :	01890 : 25kg 01885 : 5kg	
Certification :	Certifié par Bureau Veritas Certification France / FR-BIO 10	
Ingrédients :	Riz long complet*, riz rouge complet*, riz sauvage* *issus de l'agriculture biologique	
Origine :	Transformation : France Matières premières : - Riz long complet : Italie - Riz rouge complet : Thaïlande, Cambodge - Riz sauvage : Canada	
Valeurs nutritionnelles moyennes (g/100g) :	<b>Energie</b>	1428 kJ / 341 kcal
	<b>Lipides</b>	2.61g
	<b>dont acides gras saturés</b>	0.47g
	<b>Glucides</b>	72.50g
	<b>dont sucres</b>	1.49g
	<b>Fibres</b>	2.30g
	<b>Protéines</b>	5.78g
	<b>Sel</b>	0.02g
Caractéristiques organoleptiques :	<u>Aspect</u> : mélange de riz <u>Couleur</u> : Couleur différentes et homogène <u>Odeur</u> : Typique <u>Goût</u> : Typique	
Caractéristiques physico-chimiques :	Aucune donnée	
Caractéristiques microbiologiques :	Aucune donnée	
Conservation :	Température : ≤ 18 - 20°C (*) Humidité relative : ≤ 65 % rH À conserver dans un endroit frais et sec de préférence en chambre froide	
DDM :	12 mois à date de fabrication	
Garanties sans OGM :	Selon le règlement cadre (CE) n°1829/2003 et n°1830/2003,	
Garanties sans ionisation :	Selon la directive 1999/2 CEE du 22/02/1999 règlement CE 967	
Alimentarité des emballages :	Nos emballages sont conformes au règlement 1935/2004 du 27/10/2004 et à la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires, à savoir, le décret n°2007-766 du 10/05/2007, abrogeant partiellement le décret modifié n°92-631 du 8 juillet 1992 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme ou des animaux. De plus, nos fournisseurs s'engagent à respecter le décret n° 98-638 du 20 juillet 1998 et le règlement 10-2011/UE et ses amendements.	
Garanties sans nanotechnologie et nanomatériaux :	selon le règlement N°1169/2011/CE, le décret français n°2012-232 du 17 février 2012, l'arrêté du 6 août 2012.	
Contaminants :	La fixation des teneurs maximales pour certains contaminants (métaux lourds, mycotoxines, nitrates, dioxines, PCB, mélamines..) est conforme au règlement CE 1881/2006 et ses mises à jour.	
Tous les paramètres non nommés correspondent à la législation alimentaire en vigueur.		



# RIZ TRIO BIOLOGIQUE

## Certificat allergènes

Allergènes	Présence intentionnelle par le biais d'un ingrédient, d'un arôme, d'un additif ou de supports: OUI/NON	Risque de contamination croisée. OUI/NON
Céréales contenant du gluten et produits à base de céréales	NON	<b>OUI</b>
Crustacés et produits à base de crustacés	NON	NON
Œufs et produits à base d'œufs	NON	NON
Poissons et produits à base de poissons	NON	NON
Arachides et produits à base d'arachides	NON	NON
Soja et produits à base de soja	NON	<b>OUI</b>
Lait, produits laitiers et dérivés (y compris lactose et protéines de lait)	NON	NON
Fruits à coques et produits à base de ces fruits	NON	<b>OUI</b>
Céleri et produits à base de céleri	NON	NON
Moutarde et produits à base de moutarde	NON	NON
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	NON	<b>OUI</b>
Sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l exprimées en SO <sub>2</sub>	NON	NON
Lupin et produits à base de lupin	NON	NON
Mollusques et produits à base de mollusques	NON	NON

*Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas notre responsabilité. Ils ne vous dispensent en aucun cas des obligations vous incombant en matière d'hygiène et de sécurité.*